

AGENT(E) DE SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION DÉTENANT L'ATTESTATION DE LA CNESST

- **Région** : Sherbrooke
 - **Quart** : Jour (6h30 – 14h30)
 - **Début** : immédiatement
 - **Durée** : 6 mois pouvant s'étendre à 2 ans
 - Voir les conditions offertes sur : <https://ascplusinc.com/job>
RH : rh@ascplusinc.com / Manon Hansen : 438.492.8425
-

1. GESTION DE CHANTIER

- Application de la réglementation en vigueur en matière de santé et sécurité sur les chantiers de construction;
- Coordonner les consignes et toute mesure de sécurité propres au chantier;
- Effectuer le suivi de l'accueil des travailleurs et visiteurs sur le chantier;
- Collaborer à la mise en place du comité de chantier avec l'employeur qui agit à titre d'entrepreneur général ou son représentant;
- Accompagner l'inspecteur de la CNESST lors de sa visite et effectuer les suivis appropriés;
- Recevoir les inspections et rapports de conformité des équipements;
- Assurer l'application et la mise en place des mesures sanitaires relatives à la COVID-19;
- Collaborer avec la direction du chantier quant à l'organisation des lieux, le contrôle et la maîtrise des risques sur le chantier.

2. ADMINISTRATIF

- Documenter et rédiger les rapports journaliers, d'incidents et de non-conformité;
- Assurer un suivi auprès du chargé de projet et des autres intervenants (internes et externes) lors de non-conformité ou d'incidents;
- Recommander des modifications par suite de l'analyse des programmes de prévention de l'entreprise et de ceux des sous-traitants;
- Collaborer à l'élaboration et la mise à jour du plan de circulation du chantier.

3. EXIGENCES

- Carte d'agent de sécurité émise par la CNESST (obligatoire);
- Posséder une carte de secouriste valide;
- Connaître la réglementation en vigueur en matière de santé et sécurité sur les chantiers de construction ainsi que son application;
- Maîtriser Microsoft Office.

4. VALEURS

- Adopter un état d'esprit axé sur l'amélioration continue;
- Avoir une approche client basé sur le rôle de l'agent, les valeurs d'ASC Plus et le discernement;
- Mettre la santé et sécurité du travailleur au cœur de nos décisions;
- L'attitude et le comportement sont les clés du succès. Votre savoir-être est important, de ce fait, vos communications verbales et écrites doivent être respectueuses.